

Dépistage de la tuberculose

La tuberculose est une maladie rare en France mais toujours d'actualité. En Dordogne, on dénombre une vingtaine de cas par an. Cette maladie contagieuse fait l'objet d'une surveillance particulière par les autorités de santé. Le traitement de la tuberculose est réalisé en milieu hospitalier et le dépistage est assuré par le Centre de Lutte Antituberculeuse (CLAT) départemental.

Quelles personnes sont concernées par le dépistage de la tuberculose ?

Ce sont toutes les personnes qui ont été en contact avec une personne malade de la tuberculose, même si elles ont été vaccinées par le BCG et surtout les personnes fragilisées (âge, pathologies), les personnes avec antécédent tuberculeux, les migrants de pays à fort risque tuberculeux.

Pourquoi se faire dépister ?

La tuberculose est une maladie contagieuse qui se transmet par les voies aériennes : toux, crachats, postillons. Ses complications peuvent être graves, cependant il existe des traitements efficaces.

Le dépistage permet de traiter de façon précoce et adaptée les personnes atteintes et protéger leur entourage, que ce soit en famille ou en collectivité (maison de retraite, foyer, établissement scolaire).

À savoir

La tuberculose pulmonaire présente dans 50% des cas peu de symptômes.

Comment s'organise le dépistage de la tuberculose ?

Le CLAT départemental coordonne le dépistage autour d'un cas de tuberculose en fonction du type de contact avec la personne malade et du risque individuel de chacun. Certaines personnes ont pu être en contact étroit ou en contact occasionnel avec la personne malade.

Le CLAT, après analyse de la situation, identifie les sujets contacts et les invite à réaliser le dépistage de la tuberculose au CLAT ou auprès de leur médecin traitant.



Les examens réalisés par le CLAT sont totalement pris en charge par l'Assurance Maladie et le Conseil départemental. Aucune avance de frais n'est demandée aux patients.

Quels services sont proposés au CLAT départemental ?

Le CLAT départemental est situé à Périgueux. Il dispose d'une équipe pluridisciplinaire spécialisée dans la tuberculose : médecins, infirmières, manipulatrice en radiologie, secrétaires.



Le CLAT départemental garantit l'accès à la prévention et aux soins pour tous.

Ouvert à tout public, il propose les services suivants :

- › Entretien individuel d'information et de conseil.
- › Consultation médicale par un médecin pneumo-phtisiologue.
- › Vaccination par le BCG.
- › Tests de dépistage.
- › Radiographie pulmonaire.

Pour toute interrogation ou demande d'information, contacter le secrétariat du CLAT au 05 53 02 03 92.

